

DICRIM – DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

➤ Qu'est ce qu'un risque majeur ?

le risque majeur est un événement potentiellement dangereux se produisant dans une zone ou des enjeux humains, économiques et environnementaux, peuvent être atteints.

Deux critères caractérisent le risque majeur

- Une faible fréquence : l'homme et la société pourraient être tentés de l'oublier et de ne pas se préparer à sa venue
- Un degré de gravité important : nombreuses victimes, dommages conséquent aux biens et à l'environnement.

➤ L'alerte

Début de l'alerte, la sirène retentit de manière suivante :



Fin de l'alerte la sirène retentit 30 secondes

FIN D'ALERTE

30 secondes

Messages par véhicule sonorisé

➤ Que faire en cas d'alerte



1. S'abriter



2. S'informer :

- Écouter la radio et la télévision locale
- Penser à avoir une radio à piles
- France Bleu Armorique 103.1
- TV Rennes

3. Respecter les consignes

- Celles spécifiques à chaque risque notées ci-contre
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école
- Ne pas téléphoner pour éviter les encombrements

➤ Les risques à Saint Broladre



Les inondations



Les risques météorologiques

Tempête – canicule – grand froid



Les transports de matières dangereuses

RISQUES INONDATIONS



➤ Avant



- Fermez portes, fenêtres, aérations basses et veillez à l'échappée des parties basses pour freiner l'entrée de l'eau.
- Rehaussez objets et mobiliers
- Coupez le disjoncteur électrique et le gaz pour éviter électrocution et explosion

➤ Pendant

- S'informer sur la montée des eaux
- Ne vous engagez pas en zone inondée
- Ne tentez pas de rejoindre vos proches ou d'aller chercher vos enfants à l'école : les enseignants s'occupent d'eux
- Évacuez seulement si on vous en donne l'ordre

➤ Après



- Aérez et désinfectez les pièces
- Chauffez dès que possible
- Rétablissez l'électricité mais seulement après avis d'un professionnel et sur une installation sèche
- Circulez sur les routes avec prudence
- Déclarez vos dégâts matériels à votre assureur avec photos à l'appui



TRANSPORTS DE MATIÈRES DANGEREUSES

Les pollutions accidentelles, l'explosion et les fuites toxiques constituent les risques liés au transport de matières dangereuses qu'il soit assuré par route ou par canalisation.

➤ Pendant

Si vous êtes témoin d'un accident :

- Donnez l'alerte (pompiers 18 ou 112/ gendarmes 17) en précisant le lieu et la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le numéro du produit et le code danger affiché

Panneau de sécurité à l'avant et à l'arrière du véhicule avec un code matière et un code danger à communiquer aux services de sécurité en cas d'accident.



33 → Code danger
1203 → Code matière



- Mettez vous à l'abri dans un bâtiment, ou éloignez-vous à plus de 300 m de la zone dangereuse.



- Ne fumez pas et n'utilisez pas de flammes.

➤ Après



- Aérez les locaux dans lesquels vous étiez réfugié.

RISQUES MÉTÉOROLOGIQUES

➤ La Tempête



On utilise usuellement le terme tempête lorsque le seuil de 100 km/h est franchi lors de rafales.

➤ Avant



- Vérifiez l'état des fermetures et de la toiture
- Rentrer les objets susceptibles d'être emportés par le vent
- Mettez vous à l'abri

➤ Pendant



- S'informer du niveau d'alerte, des messages par les médias tout déplacement à l'extérieur et dans les zones boisées
- Suivre les consignes de sauvegardes

➤ Après



- Couper les arbres ou branches qui menacent de s'abattre
- Éviter de monter sur les toits pour réparer sans moyens de sécurité
- Ne pas toucher les câbles électriques tombés à terre. Prévenir les secours

❖ La Canicule



On considère qu'il y a canicule quand, dans un secteur donné, l'amplitude thermique entre le jour et la nuit est faible pendant au moins 72 heures consécutives. La chaleur s'accumulant plus vite qu'elle ne s'évacue.

➤ Avant

- Veillez que votre réfrigérateur fonctionne correctement.
- Repérez les lieux publics climatisés proches de votre domicile

➤ Pendant

- Fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil.
- Maintenez les fenêtres fermées tant que la température est supérieure à celle de l'intérieur.
- Ouvrez les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit.
- Ne laissez jamais un enfant ou un animal dans une voiture au soleil.

❖ Le Grand Froid



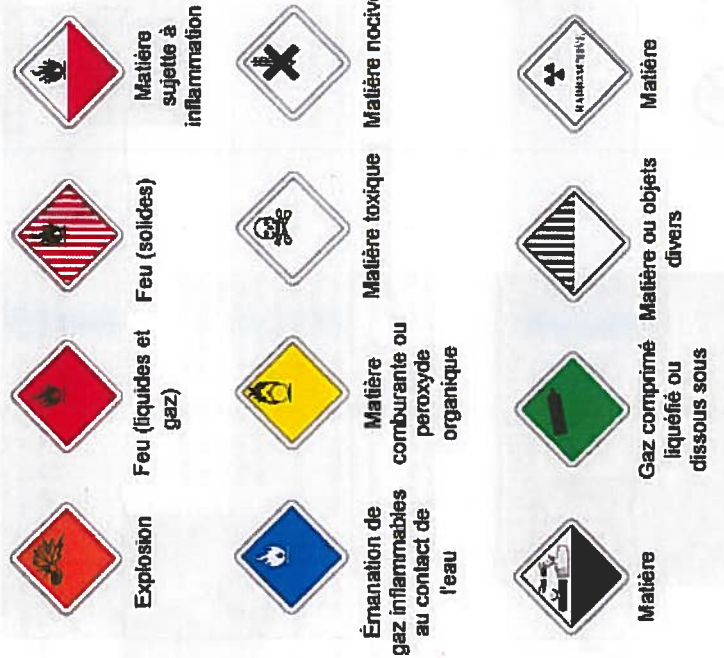
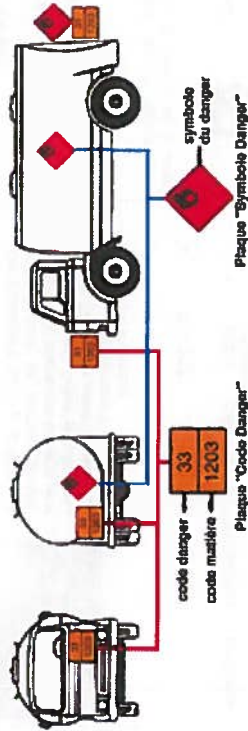
- Évitez les expositions prolongées au froid et au vent.
- Habillez-vous chaudement avec une couche extérieure imperméable au vent.
- Couvrez-vous la tête et les mains : ne gardez pas de vêtements humides
- Alimentez-vous convenablement et prenez une boisson chaude, pas de boisson alcoolisée
- Vérifiez le bon fonctionnement de votre système de chauffage
- Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté appelez le SAMU social : 115.



Les trois principaux sont :

L'explosion – l'incendie – la dispersion

Axes concernés : Route Départementale 80 – Route Nationale 176



Mairie :

02 99 80 25 69
Fax 02 99 80 31 52
www.saint-broladre.fr

0821 80 30 35
Fax 02 99 02 10 15
www.bretagne.pref.gouv.fr

0821 80 30 35
Fax 02 99 56 80 03

0810 333 035

0810 433 035